

## Fiche de documentation pour

Nom, prénom

pour identification de **personnes physiques**<sup>1</sup> selon la loi sur le blanchiment d'argent (GwG)  
pour les obligées du secteur non financier (article 2 alinéa 1 numéros 6, 8, 11, 13, 14, 16 de la GwG)

Nom du service enregistrant:

Personne en charge:

Numéro de la commande/de la facture:

### 1. Identification de la partie contractante (→ **Remarque**: *Seulement en cas de présence personnelle de la partie contractante!*)<sup>2</sup>

- La copie ou le scan nécessaire de la **pièce d'identité/du passeport**<sup>3</sup> de la partie contractante a été effectué(e) et est joint(e); le document est valide. (→ Passez au numéro 2, si toutes les données nécessaires sont incluses.)

Le cas échéant, des indications complémentaires, si elles ne sont pas incluses dans le document copié/scanné:

Rue, numéro de maison,  
code postal, lieu:

Le cas échéant, d'autres  
Indications manquantes:

- La partie contractante \_\_\_\_\_ a déjà été identifiée le \_\_\_\_\_  
Prénom et nom Date

Les données ont été enregistrées et restent, sans doutes apparentes, valables. (→ Passez au numéro 2.)

→ **Remarque**: Vérifiez les données selon les occasions ou périodiquement et actualisez les, le cas échéant.

### 2. Identification, le cas échéant, de la personne qui se présente à la place de la partie contractante - par ex. un représentant ou un messenger<sup>4</sup>

Prénom et nom

→ **Remarque**: Le fait de contourner l'identification de la partie contractante par la simple identification du représentant/messenger est interdit et passible d'une amende!

- La copie ou le scan nécessaire de la **pièce d'identité/du passeport**<sup>3</sup> de la personne qui se présente le cas échéant a été effectué(e) et est joint(e); le document est valide. (→ Passez au numéro 3, si toutes les données nécessaires sont incluses.)

Le cas échéant, des indications complémentaires, si elles ne sont pas incluses dans le document copié/scanné:<sup>2</sup>

Rue, numéro de maison,  
code postal, lieu:

Le cas échéant, d'autres  
indications manquantes:

- La personne qui se présente \_\_\_\_\_ a déjà été identifiée le \_\_\_\_\_  
Prénom et nom Date

Les données ont été enregistrées et restent, sans doutes apparentes, valables. (→ Passez au numéro 3.)

→ **Remarque**: Vérifiez les données selon les occasions ou périodiquement et actualisez les, le cas échéant.

#### **En outre à vérifier:**

La personne qui se présente est autorisée de représenter la partie contractante par ce document justificatif:

### 3. Constatation et identification de l'ayant droit économique (wB)

La partie contractante  agit dans son propre intérêt économique et non pas à la demande d'autrui.

**ou**

- agit à la demande ou dans l'intérêt économique de la personne physique mentionnée ci-dessous (en cas de plusieurs personnes, veuillez noter les données séparément):

Nom\*:

Prénom\*:

Date de naissance:

Lieu de  
naissance:

Rue, numéro de maison,  
code postal et lieu:

Mesures prises pour repérer le wB:

\* Donnée obligatoire! Les autres données sont en principe volontaires, mais obligatoires en cas de risque élevé dans des cas particuliers!

#### 4. Objectif de la relation d'affaires<sup>5</sup> (pas pour les transactions<sup>9</sup>!)

- Le but et la nature de la relation d'affaires<sup>5</sup> visée résultent déjà sans aucun doute du genre de la relation d'affaires.
- Le but et la nature de la relation d'affaires<sup>5</sup> visée ont été déterminés comme suit:

#### 5. Vérification concernant l'application des obligations de diligence renforcées

- |    |  |                              |                              |
|----|--|------------------------------|------------------------------|
| a) | Existe-t-il dans la présente transaction <sup>9</sup> / relation d'affaires <sup>5</sup> en raison de l'analyse de risque interne de l'entreprise ou d'un examen d'un cas particulier un <b>risque élevé</b> ? <sup>6</sup>                            | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| b) | S'agit-il dans le cas de la partie contractante ou de l'ayant droit économique (si existant) d'une <b>personne politiquement exposée</b> <sup>7</sup> , d'un membre de la famille de cette personne ou d'une personne connue comme proche de celle-ci? | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| c) | Est-ce que la partie contractante ou l'ayant droit économique (si existant) est installé(e) dans un <b>État tiers à haut risque</b> <sup>8</sup> selon la liste-UE?  | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| d) | S'agit-il dans le cas présent d'une <b>transaction<sup>9</sup> particulièrement complexe ou grande, qui se déroule de façon inhabituelle ou qui s'effectue sans objectif économique ou légitime apparent?</b>  | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |

→ Si vous avez répondu par „oui“ à au moins une des questions sous a) à d), veuillez en plus remplir la checklist „application des obligations de diligence renforcées“!

#### 6. Raison de l'enregistrement (En cas de plusieurs parties contractantes vous devez utiliser pour chaque personne physique une fiche séparée.)

- Soupçon de blanchiment d'argent ou de financement du terrorisme **ou**
- Doutes sur les données concernant l'identité **ou**
- Établissement d'une relation d'affaires<sup>5</sup> **ou**
- Transaction<sup>9</sup> d'une valeur de 15.000 € ou plus en dehors d'une relation d'affaires existante
- Obligation d'identification pour les vendeurs de biens:**
- Vous/un tiers mandaté effectuez des paiements en espèces d'au moins 10.000 € ou recevez ceux-ci.
- Vous/un tiers mandaté effectuez pour des **métaux précieux** des paiements en espèces d'au moins 2.000 € ou recevez ceux-ci.
- Il s'effectue une transaction<sup>9</sup> d'au moins 10.000 € (en/ non en espèces) pour des **objets d'art**.
- Obligation d'identification pour les médiateurs d'art et les propriétaires d'entrepôt d'objet d'art** en cas de transaction<sup>9</sup> (en/non en espèces) à partir de 10.000 €.
- Obligation d'identification pour les agents immobiliers:**
- Intermédiation de contrats de vente
- Intermédiation de contrats de location ou de bail, location mensuelle ou bail mensuel d'au moins 10.000 €
- **Remarque:** Veuillez utiliser pour chaque partie contractante (par ex. acheteur et vendeur du bien immobilier) une fiche de documentation séparée.

Date

Signature de la personne en charge

<sup>1</sup> Si la partie contractante est une entreprise individuelle, enregistrez les données du propriétaire de la société en utilisant cette fiche.

<sup>2</sup> Vous devez enregistrer les données suivantes: Prénom et nom de famille, lieu de naissance, date de naissance, nationalité et une adresse. Si la partie contractante n'est pas présente personnellement, vous devez effectuer une identification à distance!

<sup>3</sup> Le cas échéant, copie des documents étrangers, qui sont explicitement désignés comme „équivalent de pièce d'identité“.

<sup>4</sup> Le représentant/le messenger est une personne physique, qui est présente personnellement!

<sup>5</sup> Une relation d'affaires est chaque relation ayant un rapport direct avec vos activités commerciales ou professionnelles et pour laquelle, au moment où le contact est établi, il est supposé qu'elle aura une certaine durée. Important: ≠ transaction, voir note 9 de bas de page.

<sup>6</sup> Aussi les transactions ou les relations d'affaires avec des pays, qui sont mentionnés dans l'analyse de risques nationale au point 3.1.3 et en annexe 4, font aussi partie de ceci; état janvier 2020 notamment Grande-Bretagne, Chine, Italie, Suisse, Turquie, Russie, Îles caraïbes, Îles Anglo-Normandes, Liban, Panama, Chypre, Malte, Lettonie. Évaluez le risque dans votre analyse de risque et déterminez ici le cas échéant vos propres mesures de sécurité appropriées au risque.

<sup>7</sup> PPE sont les personnes physiques, qui exercent une fonction publique de haut rang au niveau international/national/européen ou l'ont encore exercée il y a 12 mois. Au niveau des États fédérés seulement les ministres-présidents, les ministres et les secrétaires d'État, qui sont membres du Bundesrat sont considérés comme PPE. Voir aussi article 1 alinéa 12 de la GwG.

<sup>8</sup> État janvier 2020 (liste actualisée consultable sur la page d'accueil de la douane - FIU): Afghanistan, Bosnie et Herzégovine, Guyane, Irak, République populaire démocratique Lao, Syrie, Ouganda, Vanuatu, Yémen, Éthiopie, Sri Lanka, Trinité- et-Tobago, Tunisie, Iran, République populaire démocratique de Corée (DPRK = Corée du Nord), Pakistan

<sup>9</sup> Une transaction selon la GwG est un acte ou plusieurs actes, dans la mesure où une relation entre ceux-ci semble exister, visant à ou provoquant un mouvement d'argent ou un autre transfert de patrimoine. Pour les agents immobiliers et les activités d'intermédiation des vendeurs de biens l'acte juridique résultant de l'intermédiation est considéré comme transaction.